

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

(A signer par tous les participants)

Le comité de Haute-Garonne de la Ligue contre le cancer est l'organisateur de cette course.

L'objectif de cette charte est de clarifier et de cadrer le déroulement des épreuves en présentiel et en distanciel de la course *Toulouse Onco Run 2026*.

Chaque participant à la course *Toulouse Onco Run 2026* s'engage à :

- ✓ Respecter toutes les règles et restrictions sanitaires en vigueur au moment de l'événement
- ✓ Jeter ses détritiques dans les poubelles prévues à cet effet
- ✓ Être en forme physique et avoir l'habitude d'effectuer régulièrement 5 km ou 10 km en courant
- ✓ Pour les inscrits à l'épreuve 21 km : s'être préparé pour réaliser cette épreuve – un 21 km ne s'improvise pas
- ✓ Respecter les consignes des bénévoles et de l'organisation
- ✓ Être respectueux envers les bénévoles, mécènes, l'organisation et les autres participants
- ✓ Ne pas dégrader le site
- ✓ N'engager aucune poursuite contre l'organisateur de l'opération en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires.
- ✓ Posséder une assurance responsabilité civile couvrant tout dommage qu'il pourrait subir ou engendrer durant la course Toulouse Onco Run
- ✓ Avoir lu et accepter le contenu de cette charte avant de valider son engagement.